



Conseildequartier.petitbapaume@outlook.fr

COMPTE-RENDU DE LA REUNION CONSEIL DE QUARTIER « PETIT BAPAUME »

Date : 14 novembre 2022

Heure : 19h

Lieu : Club house rue Behague

Participants : Brigitte BASSET, Michèle BOIDIN, Yves-Marie CHOCHOY, Jérôme FRANCOIS, Astrid et José HENRY, Léone LABESSE, Angélique MUCHEMBLED, Bernard et Marylise ROGER,

Elue : Florence THELLIEZ

Excusée : Saliha, Colette et Dany CAPLIER, Séverine, CREPIN, Adjoint aux travaux

Ordre du jour :

- Visite de l'Adjoint aux travaux et de la référente de quartier, suite à notre invitation, afin d'avoir des réponses aux questions posées par les habitants (à ce jour, pas de réponse)
- Hiérarchisation des actions envisagées en 2023, dans le but de prévoir la location de salles, et la préparation de dossiers de financement, ainsi que les autorisations d'occuper le domaine public.
- Questions diverses

Michèle signale la démission de Madame VERNADAL sur « le Conseil de Quartier connecté » mais elle continuera à effectuer la distribution des flyers pour la rue de Londres, ou apporter son aide en cas de besoin.

La référente de Quartier Florence Thellier excuse l'Adjoint aux travaux et nous communique quelques avancées sur les réclamations des habitants.(tableau joint à l'invitation)

Nous accueillons M LEFLON, habitant de la rue Georges Fournier qui nous donne son mail afin de recevoir nos informations. Il est venu pour savoir « A quoi sert le conseil de quartier et comment fonctionne-t-il ? »

Nous faisons un tour de table afin qu'il nous identifie dans le quartier.

Yves-Marie lui explique le but de nos réunions et le suivi des demandes.

M LEFLON pratique la marche nordique et s'interroge sur le bien-fondé du nouvel éclairage qui ne garantit pas la sécurité (visibilité trop faible), les panneaux entrées de ville laissent peu de place sur les trottoirs, les déjections canines, la cohabitation avec les trottinettes et les vélos qui empruntent les sens interdits, n'est pas sécuritaire.

Brigitte rappelle que le quartier est en zone 30 et renvoie vers les règles de circulation

Publié le 25 mai 2022 - Direction de l'information légale et administrative (Premier ministre)

Vélos : les règles de circulation à respecter

Les cyclistes sont autorisés à rouler sur les voies vertes, les zones de rencontres ou les zones 30, sauf dispositions contraires prises par les autorités municipales ;

- Dans les aires piétonnes, circuler à l'allure du pas ;
- Dans les zones de rencontre, ne pas circuler à plus de 20 km/h et respecter la priorité du piéton ;

Dans les zones 30 et les zones de rencontre, les vélos peuvent circuler dans les deux sens. Le double sens vous permet de bénéficier d'une meilleure visibilité, d'éviter les grands axes de circulation et de simplifier les itinéraires.

Réflexions sur ce que deviennent les commerces du quartier.

Le coiffeur est remplacé par des artistes-peintres, l'onglerie par un magasin de fleurs séchées, la boulangerie chez « HADA » par une auto-école, le café par une boulangerie pâtisserie

Il faut penser à garantir les commerces existants : boucher, pharmacie, garage, vente de vêtements

Stade Camphin :

- Faire cohabiter les enfants et les promeneurs de chiens non tenus en laisse.
- Pour les déjections non ramassées, **prévoir un écriteau « chien tenu en laisse obligatoire »** ainsi que le passage d'une brigade verte pour sensibiliser les propriétaires de chiens.

Une réunion sur les cavités en sous-sol aura lieu à Beaurains : le stade Camphin ainsi que l'Avenue Duquesnoy sont impactés

Une aire de jeux est souhaitée par les assistantes maternelles du quartier

L'élue Florence THELLIER reprend les différentes questions du tableau des suivis et remontera les informations au MAIRE si elle ne peut y répondre elle-même.

- Elle présente le bilan du 14 octobre, la rencontre « Citoyens »
- Le miroir rue Jean Etienne n'est pas encore installé,
- La route de Bapaume est à nettoyer chaque semaine
- Un plan de circulation est en cours d'étude par Elys Mobilité pour toute la

ville

- Plaque de rue manquante : une relance va être faite (la machine en commande)
- Chemin piétonnier impasse Delaporte : les arbres sont coupés mais le nettoyage n'a pas été fait
- Parcelle en friche : relance sera faite au propriétaire
- Place des marronniers nettoyée mais pas démoussée (sera précisé lors de la prochaine intervention des services techniques)
- Marquer les places de parking précision d'un habitant faire une réfection de celui-ci avant de marquer le stationnement
- Panneaux de signalement du stade Camphin et du parking sont à prévoir. En effet suite à la réfection du stade Léo Lagrange, le public sera plus nombreux ainsi que les voitures.
- Vitesse excessive : intervention de la police nationale mais un habitant signale qu'ils ne restent pas suffisamment afin de contrôler la vitesse et le non-respect des stops, faire un rappel de ZONE 30
- Précisez les priorités à droite rue Behague, « difficile de sortir de chez soi »
- La balayeuse : faire mieux la prochaine fois
- Tapage diurne et nocturne : contacter la référente du quartier qui remontera à l'adjoint d'astreinte qui appellera la police nationale ou la CUA selon l'infraction
- Impasse de la Marne : bien que voie privée, les nids de poule ont été comblés par les services publics .
- Avenue Duquesnoy et Rue Emile Zola sont en attente de réfection
- Le 142bis route de Bapaume : problème de succession, recherches des propriétaires est en cours (procédure de terrain sans maître)
- Terrain SOFIM et « impasse des oubliés » sera refaite lors de la fin des travaux sur Beaurains
- Square Crépin : prévoir un accès pour la mobilité réduite
- Grillage au terrain de tennis : la pose prévue pour le mois de septembre n'a pas encore été faite

- Michèle informe M LEFON qu'un suivi des demandes est effectué chaque mois avec la référente du quartier et que nous relançons systématiquement les demandes sans réponse ou satisfaction.

ANIMATIONS

Il faut hiérarchiser nos actions afin de réserver les salles, le matériel et les demandes de financement

Rappel des actions évoquées lors de la dernière réunion :

- Fête de Pâques
- Fête du printemps
- Fête du rail dans la salle Aernout
- Fête du Petit Bapaume à inclure dans la fête des voisins

- Soirée des îles en mai juin réflexion sur le lieu salle Dessailly, salle Mitterrand
- Réflexion sur différentes expositions

Prochaine réunion

le lundi 09 janvier 2023 à 19 h au Club House rue Béhague

-

Séance levée à 20h30